USBTS9 - Réponse à un appel d'offres de marché de construction

Mis à jour le 07-04-2023

Code : USBTS9

Unité spécifique de type mixte

3 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Contact national :

Chaire de construction durable
2 rue Conté
37.3.70
75003 Paris
01 40 27 21 10
Said Masaoudi
par_btp@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Public concerné : Professionnels du BTP et de l'architecture

Niveau : L3

Diplôme prérequis : Bac+2 BTP

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances de base nécessaires pour répondre à un appel d'offre dans le milieu du BTP :

- Analyse des pièces contractuelles

- Définition des solutions technologiques adaptées

- Proposition de variantes

- Détermination des coûts directs

- Politique commerciale, prix de vente

- Rédaction d'un mémoire technique

- Négociation

Compétences

- Etablir les contraintes du marché pour proposer une offre adaptée (àpartir d'un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), et notamment les pièces écrites)

- Proposer des solutions technologiques adaptées au besoin et des variantes pertinentes (à partir du DCE)

- Déterminer le prix de revient des articles de l'affaire (à partir des données entreprises (bibliothèques de prix, temps unitaires, rendements…))

- Formaliser l'offre de prix en déterminant les prix de ventes unitaires (à partir des données économiques de l'entreprise)

- Rédiger un mémoire technique adapté (à partir du DCE et des données de l'entreprise)

- Assurer une négociation technico-économique avec le maître d'ouvrage (à partir de l'offre commerciale et du mémoire technique)

Programme

Contenu

Prise en compte du contexte

- Pièces écrites, CCAP, RC : enjeux et conséquences

- Proposer une réponse technologique adaptée au marché

- Proposer des variantes

Détermination du coût de direct

- Déboursé Sec

- Prise en compte de la sécurité, des contraintes environnementales, du planning Maîtrise d'œuvre

- Frais de chantier

- Frais d'opération

Politique commerciale

- Les frais généraux

- Bénéfices prévisionnels

- Aléas de chantiers

- Coefficient de prix de vente, détermination des prix unitaires

Mémoire technique

- Rédaction du mémoire technique adapté au marché

Négociation

- Economique

- Technique

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'US

Seconde session : Selon le règlement spécifique de la formation en alternance